

| | |
|-------------------------|---|
| Intitulé de l'UE | Communication en langue espagnole 2.2 |
| Section(s) | - (3 ECTS) Bachelier en Management du tourisme et des loisirs Cycle 1 Bloc 2 |

| Responsable(s) | Heures | Période |
|-----------------------|---------------|----------------|
| Pascale VANWYNSBERGHE | 37.5 | Quad 2 |

| Activités d'apprentissage | Heures | Enseignant(s) |
|----------------------------------|---------------|------------------------------|
| Espagnol IV | 37.5h | Pascale VANWYNSBERGHE |

| Prérequis | Corequis |
|------------------|---|
| | - Communication en langue espagnole 2.1 |

| Répartition des heures |
|--|
| Espagnol IV : 10h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires, 7.5h de travaux |

| Langue d'enseignement |
|-------------------------------|
| Espagnol IV : Espagnol |

| Connaissances et compétences préalables |
|--|
| |

| Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES |
|---|
| Cette UE contribue au développement des compétences suivantes |
| <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Accueillir et informer les clients, les partenaires et les prestataires ◦ Défendre des dossiers, des projets, des produits, traiter les objections, conseiller la clientèle, négocier avec les différentes parties prenantes ◦ Présenter ou promouvoir l'information, les documents, les produits sélectionnés, tant à l'écrit qu'à l'oral, de manière rigoureuse et ciblée avec les moyens adéquats ◦ Pratiquer l'écoute et l'empathie, s'ouvrir aux autres cultures en tenant compte des traditions • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rechercher, vérifier, comparer, et exploiter les informations nécessaires et pertinentes pour chaque projet ou mission • S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission <ul style="list-style-type: none"> ◦ Gérer les priorités, anticiper |

| Objectifs de développement durable |
|---|
| Education de qualité |



Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.
- 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.
- 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.
- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.



Consommation et production responsables

Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables

- 12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de cet apprentissage, l'étudiant sera capable de comprendre des documents écrits et sonores, communiquer à l'écrit et à l'oral et interagir adéquatement dans de nombreuses situations de la vie sociale et professionnelle avec précision et rigueur en utilisant le vocabulaire adéquat dans des structures linguistiques de plus en plus complexes de la langue espagnole.

Contenu de l'AA Espagnol IV

Acquisition de vocabulaire et expressions propres au secteur du Tourisme pour les utiliser dans les dialogues et mises en situation.

Éléments importants de la culture hispanique présentés par les étudiants.

Point de vue grammatical, futur, conditionnel, impératif.

La présence et la participation aux cours ainsi que les préparations et l'étude régulière pour les tests permettent à l'étudiant de s'évaluer, de progresser et favorise grandement la réussite aux différentes épreuves.

Evaluation continue de l'expression orale et écrite ainsi que de compréhension à la lecture et à l'audition.

Examen écrit, oral, de lecture et d'audition.

Méthodes d'enseignement

Espagnol IV : travaux de groupes, approche par projets, approche par situation problème, approche avec TIC

Supports

Espagnol IV : notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus, Livre

Ressources bibliographiques de l'AA Espagnol IV

Cinco estrellas, español para el turismo, 2009

Profesionales del turismo, Enclave 2018

Nombreux livres adaptés aux étudiants de la collection Lecturas graduadas, Difusión disponibles à la bibliothèque.

Abonnement au magazine Vocablo Español

Gramática básica del estudiante de español, Difusión

Évaluations et pondérations

| | |
|---|--|
| Évaluation | Note globale à l'UE |
| Langue(s) d'évaluation | Espagnol |
| Méthode d'évaluation | <ul style="list-style-type: none">• Evaluation continue écrite et orale 30% remédiable en août/septembre• Examen écrit en juin 30% remédiable en août/septembre• Examen d'audition 20% remédiable en août/septembre• Examen oral 20% remédiable en août/septembre |
| Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE | |
| Espagnol IV : non | |

Année académique : **2023 - 2024**